



Lille, le 26 juin 2017

Chère étudiante, Cher étudiant,

Nous sommes très heureux au nom de l'ensemble des personnels de Sciences Po Lille de vous souhaiter la bienvenue dans notre école qui est désormais aussi la vôtre.

Vous venez de franchir avec succès les épreuves d'un concours extrêmement sélectif, gage tout à la fois de votre excellent niveau scolaire et de notre attractivité.

C'est avec un très grand plaisir que toute l'équipe de Sciences Po Lille vous accueillera prochainement.

Nous nous tenons d'ores et déjà à votre disposition si vous avez des questions. Pour votre information, nous serons ouverts jusqu'au 28 juillet prochain et vous pouvez bien entendu passer nous voir si vous le souhaitez.

A bientôt à Lille !

Avec mes meilleures salutations.

Benoit Lengaigne, Directeur de Sciences Po Lille

Modalités d'inscription

Vous êtes prié(e) de :

1 / Envoyer les pièces justificatives pour le calcul de vos [DROITS D'INSCRIPTION](#), après avoir accepté votre affectation à l'IEP de Lille, au plus tard le jeudi 20 juillet 2017.

- Par voie postale : Sciences Po Lille, Droits modulés, 9 rue Angellier, 59000 LILLE (cachet de la poste faisant foi)

Pour les non-boursiers :

- Photocopie de toutes les pages de l'avis fiscal ou des avis fiscaux 2016 (revenus perçus en 2015) de vos parents, **ET** de votre propre avis fiscal en cas de déclaration séparée. - Avis fiscaux étrangers ou documents assimilés pour les personnes qui résident et/ou travaillent à l'étranger (accompagnés de leur traduction en langue française).
- Sur le site internet de Sciences Po Lille vous trouverez la liste des justificatifs à la rubrique Accueil / Etudier / Ma scolarité par année / Droits de scolarité pour la rentrée 2017
- Une enveloppe de format A4 au nom de l'étudiant, timbrée pour 40 gr, libellée à l'adresse des parents.
- Le formulaire de coordonnées personnelles, dûment rempli, afin que nous puissions vous contacter en cas de besoin. Ce formulaire se trouve en dernière page de ce document.

Pour les boursiers :

- L'avis conditionnel de bourse du CROUS pour l'année universitaire 2017-2018 ou, à défaut, une copie de l'avis définitif 2016-2017.
- Une enveloppe de format A4 au nom de l'étudiant, timbrée pour 40 gr, libellée à l'adresse des parents.
- Le formulaire de coordonnées personnelles, dûment rempli, afin que nous puissions vous contacter en cas de besoin. Ce formulaire se trouve en dernière page de ce document.

A noter :

- Quand vos pièces seront examinées, vous recevrez une notification vous indiquant le montant de vos droits à régler.
- La délivrance de votre carte d'étudiant sera soumise à la réalisation complète des opérations d'inscription et de paiement.
- Une possibilité de paiement en trois fois sera proposée au moment de l'inscription.
- L'absence d'envoi des pièces nécessaires à l'étude de votre dossier entrainera l'application automatique du montant de droits le plus élevé.

En cas de question : droits.inscription@sciencespo-lille.eu

2 / Etre présent(e) à la réunion d'information et d'inscription administrative organisée à Sciences Po Lille - 9 rue Angellier - Lille, le :

Vendredi 8 septembre 2017 - 9h30 - Amphi A

et apporter ce jour-là impérativement les pièces mentionnées ci-dessous :

Pour les non-boursiers :

- 1 copie du relevé de notes du Baccalauréat ;
- 1 copie de la carte d'identité ou du passeport ;
- 1 copie de la carte **PERSONNELLE** d'immatriculation à la Sécurité Sociale (et non de l'un des parents) ou justificatif de dérogation au paiement de la Sécurité Sociale (Armée, Banque de France, EDF/GDF, RATP, etc. ...) ;
- 1 copie de l'attestation de recensement au Service National délivrée par la Mairie de votre domicile ou le certificat de participation à la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC) ;
- 1 certificat de scolarité de l'année 2016-2017 si vous avez déjà été inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur ;
- **2 photos d'identités découpées avec nom, prénom et date de naissance au verso.** Les photos CV et photocopies de photos ne sont pas acceptées ;
- L'autorisation parentale d'inscription pour les étudiants mineurs.
- **2 extraits d'acte de naissance en français** pour les étudiants nés à l'étranger et les étudiants de nationalité étrangère ;
- L'original + 1 copie du titre de séjour ou le récépissé de la demande de carte de séjour pour les étudiants de nationalité étrangère ;

Pour les boursiers :

Les mêmes pièces que ci-dessus, auxquelles vous ajouterez :

- Un original de l'avis conditionnel d'attribution de bourse 2017-2018 ou une copie de l'avis définitif 2016-2017 délivré par le CROUS.

N.B : Le montant du tarif boursier (non connu à ce jour - A titre indicatif, le montant pour l'année 2016-2017 était de 5,10€).

L'année universitaire commencera le lundi 11 septembre 2017 par un module d'intégration obligatoire qui durera jusqu'au vendredi 15 septembre 2017 inclus. Vous en trouverez le programme sur le site de l'IEP début septembre.

Le premier semestre débute le lundi 18 septembre 2017

Entrée en 1^{ère} année

COORDONNEES PERSONNELLES

Merci de remplir avec soin le formulaire suivant et de le joindre aux pièces que vous enverrez pour le calcul de vos droits d'inscription, afin que nous puissions vous contacter en cas de nécessité

Civilité

Monsieur

Madame

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

NUMERO DE TELEPHONE :

ADRESSE E-MAIL :

ANNÉE DU BAC :

SERIE DU BAC :
